



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Mathilde Feld**

*Députée de la Gironde  
12<sup>ème</sup> circonscription*

**Jean-Paul Lecoq**

*Député de Seine-Maritime  
8<sup>ème</sup> circonscription*

Sébastien Martin

Ministre délégué chargé de l'Industrie

Paris, le 23 octobre 2026

**Objet : Demande de rendez-vous – avenir de l'usine de nickel de Sandouville et projet EMME en Gironde**

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons conjointement vous interpellier sur un sujet industriel. En effet, le mercredi 7 octobre dernier, j'ai, Jean-Paul Lecoq, interpellé le Gouvernement au sujet de l'avenir de l'usine de raffinage de nickel Sibanye-Stillwater de Sandouville, menacée de fermeture malgré l'existence d'un projet de restructuration et la recherche d'un repreneur. En même temps, en Gironde, l'entreprise EMME porte un projet de nouvelle usine de conversion de nickel et de cobalt à Grattequina, avec le soutien administratif de l'État et la perspective d'un crédit d'impôt estimé à près de 150 millions d'euros. Ce projet, d'un coût annoncé de 500 millions d'euros, suscite une forte opposition locale et soulève de sérieuses inquiétudes environnementales.

Le site envisagé se trouve dans le lit majeur de la Garonne, en zone inondable (et inondée largement en 2026 lors des grandes crues en Gironde), au sein d'un secteur présentant de forts enjeux de biodiversité. Le projet prévoit notamment la destruction de zones humides et fait l'objet d'un avis défavorable du Conseil national de la protection de la nature, dont les réserves n'ont pas été levées.

La matière première (précipités d'hydroxyde mixte) doit venir principalement du projet *Brazilian Nickel* au Brésil. Ce partenariat est explicitement non contraignant et la mine brésilienne n'est pas encore construite. EMME reconnaît elle-même que les contrats d'approvisionnement ne seront "définitivement engagés qu'en 2027". Une rupture d'approvisionnement est donc structurellement possible dès la mise en service.

Dans le même temps, à Sandouville, une usine déjà spécialisée dans le nickel, disposant d'un site industriel et portuaire adapté et de salariés dont les emplois doivent être préservés, risque de fermer. Dans la situation budgétaire actuelle, l'État ne peut dilapider l'argent public en soutenant un nouveau projet aux conséquences écologiques potentiellement graves, sans examiner sérieusement les capacités industrielles existantes. De plus, le préfet de Seine-Maritime a été sollicité par les représentants du personnel du site de Sibanye Stillwater à Sandouville pour convoquer une commission de restructuration industrielle. Cette initiative pourrait permettre également d'aider à atteindre cet objectif de travail collectif et transparent autour de ces projets.

Nous sollicitons donc un rendez-vous avec vous afin d'échanger sur les perspectives de reprise et de relance de l'usine de Sandouville, et sur la possibilité de faire de cette solution une priorité industrielle et sociale. Nous souhaitons également que soit étudiée la possibilité d'associer EMME à cette démarche, notamment en l'incitant à examiner la reprise du site ou de l'activité de Sandouville, pour laquelle un repreneur est recherché.

Une évaluation technique, industrielle, financière et environnementale des deux projets permettrait d'éclairer les choix de l'État et d'étudier les possibilités de rapprochement ou de complémentarité. Elle devrait associer les salariés et leurs représentants, les collectivités concernées et les entreprises impliquées.

Nous vous serons reconnaissants de bien vouloir nous recevoir dans vos meilleurs délais.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Jean-Paul Lecoq

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Lecoq', with a large, sweeping horizontal stroke across the middle.

Mathilde Feld

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, abstract shape with a long horizontal stroke extending to the right.